

Domaines d'étude : La démocratie et les élections / La construction européenne

Objet d'étude : Règles et rituel de vote

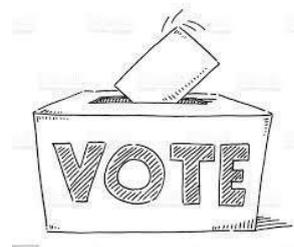
Le vote à la base des démocraties européennes

Résumé :

En Europe et dans le monde entier, des démocraties se sont installées. Les démocraties sont basées sur les décisions du peuple notamment grâce au suffrage. Le vote est un droit mais aussi un devoir, c'est celui qui permet au peuple d'être souverain de son pays. Nous aborderons la question du suffrage en démocratie à travers différents points: Mais alors, qu'est-ce donc que le suffrage universel et comment est-il apparu ? Quelle est l'origine du système de vote démocratique ? Les différents systèmes de votes dans le monde, le respect de la démocratie, la démocratie française et le vote dans l'actualité.

Introduction :

En Europe et dans le monde en général s'est installé au cours des derniers siècles de nombreuses démocraties. La démocratie est un système politique, une forme de gouvernement dans laquelle la souveraineté vient du peuple. C'est aussi un système de rapport établi au sein des organisations, des groupes, etc., dans lequel les opinions des personnes qui doivent effectuer des tâches désignées sont prises en compte à tous les niveaux. La démocratie politique trouve son origine dans la Grèce antique. Cependant, il faut attendre le XVIII^e siècle pour que soit formulée la théorie de la séparation des pouvoirs (Montesquieu) et du suffrage universel (États-Unis, 1776), qui en sont les deux fondements. Le respect des libertés publiques est au cœur du fonctionnement démocratique dite « libre ». Nous allons dans cet article nous intéresser à la formation des démocratie européenne et au **suffrage universel**, son importance et les procédés mis en place en France afin de pouvoir l'exercer à bien.



Qu'est-ce donc que le suffrage universel et comment est-il apparu ?

Le suffrage est l'acte par lequel l'électeur, procède à une désignation, exprime un choix, une volonté lors d'une période électorale. Celui-ci est universel lorsqu'il est reconnu à tous les citoyens. Le droit de vote est l'expression de la volonté personnelle des électeurs. C'est aussi la décision collective résultant du décompte de chacun des votes. L'objectif peut être d'élire un ou plusieurs représentants, chefs d'État, de parlement ou d'assemblée locale, ou d'adopter ou de rejeter une mesure, une disposition constitutionnelle, un projet de loi ou une autorisation référendaire pour ratifier un traité.



Le suffrage universel ne veut pas dire qu'il est accordé à tout le monde. En effet, le droit de vote est restreint par certaines conditions, notamment l'âge, pourvu qu'elles soient les mêmes pour tous. Il est cependant défini par opposition au suffrage restreint qui réserve le droit de vote à certains citoyens, en particulier au suffrage censitaire ou au suffrage capacitaire. (l'un étant donné au citoyen dont le seuil d'impôt dépasse un certain taux et l'autre au citoyen les plus intellectuels). L'universalité du suffrage universel découle de l'assimilation de la qualité des électeurs et de la qualité des citoyens. Bien que cela puisse prendre différentes formes, les élections peuvent être par exemple directes ou indirectes, mais le droit de vote doit rester égal et secret en toute circonstance, afin que chaque bulletin ait le même poids. Le suffrage universel est ainsi la première condition de la vie politique démocratique.

Quelques grandes dates déterminent la mise en place du droit de vote, aboutissant après de nombreuses étapes au suffrage universel :

La Constitution de septembre **1791** met en place une monarchie constitutionnelle. Dans ce régime, la souveraineté appartient à la Nation mais le droit de vote est restreint. C'est un suffrage censitaire dans lequel seuls les hommes âgés d'au moins 25 ans et payant un impôt direct ont le droit de voter. C'est un suffrage indirect, puisque les citoyens actifs élisent des électeurs aux revenus plus élevés qui eux-mêmes élisent les députés à l'Assemblée nationale. Après une courte mise en place du suffrage universel masculin pour l'élection de la Convention de **1792**, le suffrage censitaire et indirect est rapidement rétabli en **1795**.

La Constitution de décembre **1799** établit le régime consulaire et instaure le suffrage universel masculin pour les hommes de plus de 21 ans ayant vécu un an dans le pays. Ce droit est toutefois limité par un système basé sur des listes de confiance. Il

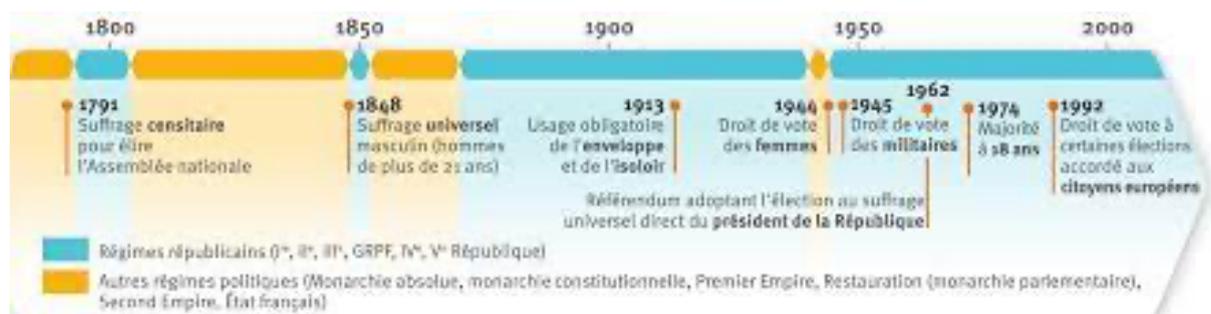
s'agit d'une élection en trois étapes : les électeurs désignent au suffrage universel un dixième d'entre eux pour figurer sur les listes de confiance communales. Celles-ci choisissent ensuite un dixième d'entre eux pour établir les listes départementales. Les membres de la liste départementale choisissent un dixième d'entre eux pour constituer une liste nationale. Le Sénat choisit ensuite sur cette liste nationale les futurs membres des assemblées législatives.

La défaite de Napoléon en **1815**, et donc de son régime, a permis le rétablissement d'une monarchie constitutionnelle. Le suffrage universel masculin est ainsi aboli et le suffrage censitaire rétabli. Et seuls les hommes âgés de 30 ans et payant une contribution directe de 300 francs ont le droit de voter. La loi électorale du 29 juin **1820** sur le double vote permettait aux électeurs les plus fortunés de voter deux fois. Des mesures visant avantager les grands propriétaires fonciers, à savoir l'aristocratie libérale conservatrice et légitimiste. Après les trois glorieuses de **1830** le suffrage est élargi en baissant la contribution à 200.

Après les mouvements révolutionnaires de février **1848**, la Monarchie de Juillet prend fin et laisse place à la Seconde République. Le suffrage universel masculin est instauré par le décret du 5 mars **1848** et ne sera plus jamais remis en cause. Tous les Français âgés de 21 ans peuvent ainsi voter, et le droit d'être élu est accordé à tous les électeurs de plus de 25 ans. Le scrutin sera secret et individuel, on entend sous secret et individuel la mise en place des isoloirs et des enveloppes opaque.

C'est en **1944** seulement que le Gouvernement provisoire de la République française donne aux femmes le droit de vote, ainsi le droit de suffrage est réellement devenu universel, par son article 17 qui dit : "Les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes". Et c'est en 1945 que les Françaises votent pour la première fois aux élections municipales.

Le président de la République Valéry Giscard-d'Estaing abaisse, en juillet **1974**, l'âge d'obtention du droit de vote à 18 ans au lieu de 21.



L'origine du système de vote démocratique :

A la fin de la Seconde Guerre mondiale, en Février 1945, s'est tenue la conférence de Yalta en Crimée. Au cours de celle-ci, les dirigeants des 3 grandes puissances mondiales de l'époque, les Etats-Unis, l'URSS et le Royaume-Uni, se réunissaient pour décider de l'avenir de la politique dans le monde. Or il a notamment été décidé que devaient être tenues des élections libres dans les États européens libérés, les trois alliés s'engageant à « constituer des autorités gouvernementales provisoires largement représentatives de tous les éléments démocratiques des populations et qui s'engageront à établir, dès que possible, par des élections libres, des gouvernements qui soient l'expression de la volonté des peuples » (extrait du *Communiqué final : Déclaration sur l'Europe libérée*). Il a donc été décidé que tous les pays devaient maintenant procéder à des élections démocratiques, impliquant un système dans lequel l'ensemble des citoyens doivent voter.

Depuis ce jour, c'est cet idéal démocratique que se base le système de vote bien qu'il ne soit pas le seul qui existe et qu'il ne soit peut-être pas le meilleur non plus.

Différents systèmes de votes dans le monde :

Il existe différents systèmes de votes dans le monde qui sont plus ou moins justes. Aux USA notamment, l'élection présidentielle ne se déroule pas comme en France, en effet, l'élection présidentielle américaine est un scrutin indirect permettant l'élection du collège électoral qui choisit le président des États-Unis et le vice-président. Les citoyens américains choisissent des représentants appelés "grands électeurs" qui forment le collège électoral. Chaque État reçoit autant de grands électeurs qu'il possède de représentants et de sénateurs au Congrès. Tous les États possèdent deux sénateurs et au moins un représentant, le nombre total des représentants dépendant de la population de l'État : ils possèdent donc au minimum trois grands électeurs.

Le président n'est donc pas élu directement par la population comme en France mais par des personnes elles-mêmes élues par la population.

Le respect de la démocratie :

Si le vote est à l'origine un moyen de faire respecter l'idée même de la démocratie et donc de l'implication du peuple dans la politique d'un pays, il arrive que certains l'utilisent à leur avantage et ce de manière non démocratique avec notamment, en Russie, des élections dans lesquelles seules certaines personnes que l'actuel président a choisies peuvent se présenter, ainsi, des élections libres ont bien lieu mais il est présenté comme le "seul" candidat à l'élection.

En Guinée Equatoriale, l'actuel gouvernement aurait été élu à 99% des voix de la population, plusieurs études ont cependant démontré des irrégularités et de la fraude.

Ces deux exemples nous montrent bien comment certains pays utilisent le vote pour camoufler un régime qui ne partage pas le pouvoir en se faisant passer pour des démocraties.

Le déroulement du vote :

Le vote suit un déroulement d'événement bien précis afin qu'il reste égalitaire, individuel et anonyme. Celui-ci est le suivant:

1. Vérification de l'identité
2. Prise des bulletins + enveloppe
3. Vote dans l'isoloir
4. Urne et vérification
5. Signature liste d'émargement
6. Restitution carte électeur



En premier lieu, l'électeur se présente au comptoir des bulletins de vote et des enveloppes. Vérifiez ensuite son identité et son inscription sur la liste électorale. Il n'est dit nulle part que l'identité des électeurs ne peut être vérifiée en entrant dans un bureau de vote.

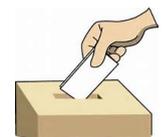


Dans un second temps, les électeurs sortent une enveloppe et un bulletin de vote de chaque liste ou candidat. Ce qui est important, c'est qu'ils prennent plusieurs bulletins afin de préserver la confidentialité de leur choix. Le cas échéant, l'électeur peut également transmettre les documents électoraux à son domicile au bureau de vote.

Ensuite, les électeurs se rendent à l'isoloir. Le passage par l'isoloir est obligatoire pour assurer le respect de la confidentialité et du caractère personnel du vote.



Puis, l'électeur se présente devant l'urne et le président du bureau (ou ses adjoints) vérifie son identité en lisant à haute voix la pièce d'identité ou la carte électorale qu'il lui a présentée. Le président (ou ses adjoints) vérifie si les électeurs n'ont qu'une enveloppe, mais ils ne doivent en aucun cas y toucher. Les électeurs mettent eux-mêmes les enveloppes dans l'urne.



En un cinquième temps, l'électeur signe la liste des émargements devant son nom. La personne chargée de vérifier la signature est généralement située à côté de l'urne pour faciliter les opérations de vote. Si un électeur ne peut pas signer par lui-même, l'électeur qu'il choisit peut le signer avec des mots manuscrits : "Les électeurs ne

peuvent pas signer par eux-mêmes". Si les électeurs qui ont voté refusent de signer, la personne chargée de vérifier la signature signe en leur nom. Il sera alors mentionné dans le procès-verbal de l'opération de vote et indiquera le nom de l'électeur concerné. Ainsi le président ou (ses adjoints) disent à voix haute: "A voté !".



Enfin, la carte d'électeur est restituée à son titulaire après que l'assesseur a tamponné l'emplacement prévu à cet effet le jour du scrutin. Si les électeurs ne présentent pas leur carte électorale, ce tampon ne sera pas apposé.

A la fin de la journée de vote le dépouillement a lieu afin de compter les votes. Le dépouillement commence par la comptabilisation des votes et des émargements. Si ces deux numéros ne correspondent pas, cela sera mentionné dans le rapport. Les enveloppes contenant les bulletins de vote sont divisées en 100 groupes, emballées dans de grandes enveloppes scellées signées par les fonctionnaires, distribuées à la table de dépouillement et ouvertes par les scrutateurs. L'enveloppe contenant les bulletins de vote est ouverte un à un par un scrutateur, qui déploie à chaque fois les bulletins de vote et les remet à un autre scrutateur, qui est chargé d'annoncer le vote à haute voix. Puis au moins deux autres scrutateurs notifient simultanément le résultat du vote sur la table de dépouillement. Si ces conditions ne sont pas remplies, l'élection sera annulée. Après le dépouillement des bulletins, le scrutateur signe les feuilles de pointage puis les retourne au bureau, ainsi que les bulletins contestés. Le bureau décidera finalement si ces bulletins sont valides. Il est temps que le Bureau se prononce sur différents nombres : le nombre de suffrages exprimés, le nombre de votes vides et nuls, et le nombre de voix dont dispose chaque candidat. Tous ces chiffres, ainsi que les éventuelles plaintes des électeurs et l'arbitrage des scrutins contestés par le bureau, sont notifiés sous la forme de deux rapports imprimés, signés par le bureau et les représentants des candidats et envoyés au département. Une fois le procès-verbal dressé, le président proclame les résultats à haute voix et les affiche dans la salle de vote.

Les défauts du système de l'élection présidentielle française :

Le système d'élection présidentielle est ce qu'on appelle un scrutin uninominal à deux tours, au premier tour plein de candidats s'affrontent pour atteindre le deuxième tour qui départagera les deux meilleurs. Ce système est donc plutôt simple et paraît assez efficace, il y a cependant plusieurs failles qui pourraient fausser le résultat final. L'exemple-type est l'élection de 2002, lors de cette dernière, Jacques Chirac arrive en tête du premier tour avec 19,9% des voix et c'est Jean-Marie Le Pen qui arrive en deuxième position avec 16,9% des voix, au second tour ce sera finalement Chirac qui l'emportera avec 82% des voix. Ce qui est bizarre

lors de cet élection est que le candidat que les sondages de l'époque montrait comme favori, Lionel Jospin n'a pas passé le premier tour car il n'a remporté que 16.2% des voix et il aurait sûrement gagné l'élection contre les deux autres candidats précédents s'il avait été au second tour. L'explication de cette élimination a été attribuée au fait que plusieurs autres candidats moins populaires mais qui proposaient des idées similaires ont obtenu un certain pourcentage des voix que Jospin aurait pu récupérer s'il n'y avait pas eu ces autres candidats.

Le problème est donc que les chances de l'emporter d'un candidat populaire sont biaisés par la présence d'autres candidats qui n'ont eue aucune chance de l'emporter, c'est donc plutôt absurde et stupide mais la plupart des gens trouve cela normal. Le peuple choisit donc qui va gouverner le pays mais la méthode pour le choisir est biaisée.

Pour pallier ce défaut, certaines personnes font un compromis et réalisent donc ce qu'on appelle un vote "utile", c'est-à-dire qu'on ne vote pas pour la personne que l'on souhaiterait réellement voir élue mais pour celle qui s'en rapproche le plus mais qui aurait plus de chances de gagner.

La solution, le jugement majoritaire :

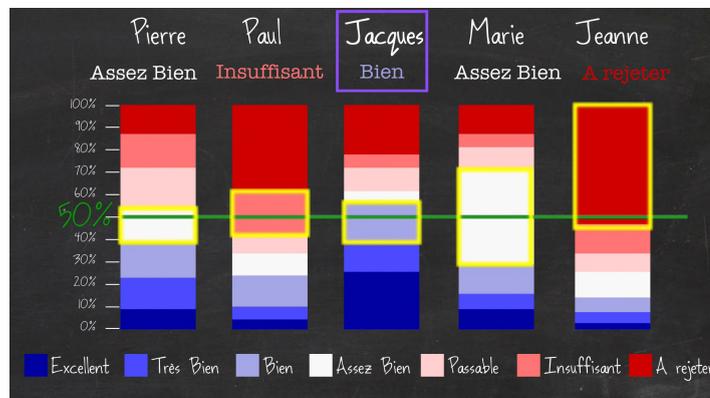
En cherchant une solution pour éviter les problèmes cités précédemment, nous avons trouvé une méthode de vote alternative inventée par deux chercheurs français, Rida Laraki et Michel Balinski, que l'on appelle le jugement majoritaire. Cette méthode est plutôt simple à mettre en place et ne demanderait qu'un seul tour d'élection. Au lieu de voter pour un candidat, on attribue une mention à chaque candidat sur une échelle de 7 mentions : excellent, très bien, bien, assez bien, passable, insuffisant et à rejeter.

Pour présider la France, ayant pris tous les éléments en considération, je juge en conscience que ces candidats seraient :

	Excellent	Très Bien	Bien	Assez Bien	Passable	Insuffisant	A rejeter
Pierre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Paul	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Jacques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeanne	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Kevin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le dépouillement se passe ainsi, on obtient pour chaque candidat, un pourcentage pour chacune des mentions, et on calcule alors la mention majoritaire, c'est-à-dire la mention qu'au moins 50% de la population serait prête à lui attribuer.

On regarde donc quelle est la mention majoritaire de chaque candidat et celui qui a la meilleure gagne, en cas d'égalité, on les départagera grâce aux pourcentages.



Le vote et son importance dans l'actualité :

En France les élections présidentielles ont lieu tous les cinq ans, ces élections sont parmi les plus importantes car elles décident du chef des armées et beaucoup d'autres facteurs pendant le mandat du futur président. Les dernières élections ont eu lieu en 2017 ainsi les prochaines sont en 2022, c'est-à-dire dans quelques mois seulement. L'élection présidentielle française de 2022, est la douzième de la Ve République et la onzième au suffrage universel direct. Cette élection aura lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022, sauf en cas de décès ou démission du président actuel, c'est-à-dire Emmanuel Macron. Dans le cas où aucun candidat ne remporte la majorité absolue au premier tour (le 10/04), un second tour aura lieu entre les deux candidats ayant le plus de voix deux semaines plus tard(24/04).

Conclusion :

En résumé, le vote est un réel pilier à la base de toutes démocraties, qui est l'idéologie politique la plus populaire à notre époque. Il permet, au travers du système de suffrage universel notamment, de faire en sorte que chaque individu soit impliqué dans l'avenir de son pays. Il est donc crucial de bien comprendre les enjeux propres au vote pour s'assurer de vivre dans un monde le plus proche possible de ce que nous imaginons comme idéal et de protéger la liberté avec laquelle nous sommes nés et pour laquelle nos ancêtres se sont battus.

Sources :

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/démocratie/23429>
<https://www.vie-publique.fr/fiches/23881-en-quoi-consiste-le-droit-de-vote>
https://fr.wikipedia.org/wiki/Conf%C3%A9rence_de_Yalta
<https://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/le-suffrage-universel>
<https://www.vie-publique.fr/fiches/23911-les-etapes-de-la-conquete-du-droit-de-vote>
https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lection_pr%C3%A9sidentielle_am%C3%A9ricaine
https://fr.wikipedia.org/wiki/Scrutin_indirect
https://fr.wikipedia.org/wiki/Coll%C3%A8ge_%C3%A9lectoral_des_%C3%89tats-Unis#R%C3%A9partition_des_grands_%C3%A9lecteurs
<https://www.tdg.ch/monde/delections-libres-russie-18-ans/story/31267380>
<https://www.lefigaro.fr/flash-actu/2017/11/18/97001-20171118FILWWW00042-guinee-equatoriale-victoire-du-parti-au-pouvoir-a-presque-100.php>
https://fr.wikipedia.org/wiki/Suffrage_universel
<https://edile.fr/wp-content/uploads/2014/02/Vote.jpg>
<https://edile.fr/elections-dans-quel-ordre-se-deroule-loperation-de-vote/#:~:text=Le%20d%C3%A9roulement%20de%20l'E2%80%99op%C3%A9ration%20de%20vote%20peut%20%C3%AAtre.ou%20candidat.%203.%20L'E2%80%99%C3%A9lecteur%20se%20rend%20%C3%A0%20l'E2%80%99isoloir.>
https://www.youtube.com/watch?v=ZoGH7d51bvc&ab_channel=ScienceEtonnante
<https://www.leparisien.fr/elections/presidentielle/presidentielle-comment-se-deroule-le-depouillement-30-12-2016-6460737.php>
<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/vote/82548>
https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lection_pr%C3%A9sidentielle_fran%C3%A7aise_de_2022